

# SFPT | 2018

TOULOUSE | Faculté de Médecine | 12- 14 juin 2018



**dossier  
partenariat**



Société Française de  
Pharmacologie et de Thérapeutique

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### LIEU DU CONGRÈS

#### FACULTÉ DE MÉDECINE

37 allée Jules Guesde - 31000 Toulouse

### ORGANISATION LOGISTIQUE

#### ORGANISATION GÉNÉRALE ET SPONSORING

Elodie BOUVIER

T. +33 (0)6 83 92 83 22

[sponsors@congres-sfpt.fr](mailto:sponsors@congres-sfpt.fr)

### INSCRIPTIONS

Agnès OMER

[registration@congres-sfpt.fr](mailto:registration@congres-sfpt.fr)

### DATES DU CONGRÈS

#### MARDI 12 AU JEUDI 14 JUIN 2018

- **Montage** : le mardi 12 juin de 8h30 à 12h00
- **Exposition** : du mardi 12 juin à 12h00 au jeudi 14 juin à 13h30
- **Démontage** : le jeudi 14 juin de 13h15 à 15h30

### ACCÈS FACULTÉ DE MÉDECINE PURPAN

#### EN VOITURE

Nous vous conseillons l'itinéraire suivant :

- Prendre la rocade A620
- Prendre la sortie 24 en direction d'Empalot
- Longer la Garonne en suivant la direction "Centre Ville"
- Au rond-point prenez la première sortie, puis parcourez les Allées J. Guesde en direction de la Garonne pour vous garer au Parking Indigo ( 36 rue de la Chaussée).
- La Faculté se trouve à 750 mètres.



#### DEPUIS LA GARE MATABIAU

Nous vous conseillons l'itinéraire suivant :

- Prendre la ligne A du métro à la station MARENGO SNCF en direction de BASSO CAMBO
- A la station JEAN JAURES prendre la ligne B en direction de RAMONVILLE
- Descendre à la station CARMES puis remonter la rue Ozenne à pied

#### DEPUIS L'AÉROPORT

Nous vous conseillons l'itinéraire suivant :

- Prendre le tramway jusqu'au terminus - station "Palais de Justice"
- Prendre l'allée Jules Guesde pendant 500 mètres vers l'Est. (environ 40 minutes de trajet)

## SOCIÉTÉS & COMITÉS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Silvy LAPORTE**  
Présidente de la SFPT

- Chantal BARIN-LE GUELLEC
- Régis BORDET
- Pascal BOUSQUET
- François DAUPHIN
- Jean DOUCET
- Sébastien FAURE
- François GUEYFFIER
- Jean-Sébastien HULOT
- Véronique LAMARQUE-GARNIER
- Claire LE JEUNNE
- Mathieu MOLIMARD
- Jean Louis MONTASTRUC
- Stéphane MOULY
- Catherine SGRO

### COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION

- Pr Jean-Louis MONTASTRUC
- Dr Maryse LAPEYRE-MESTRE
- Pr Béatrice DULY-BOUHANICK
- Pr Jacques AMAR
- Pr Bernard CHAMONTIN
- Pr Peggy GANDIA
- Pr Olivier RASCOL
- Pr Anne ROUSSIN
- Pr Jean-Michel SENARD

- Dr Haleh BAGHERI
- Dr Christine DAMASE
- Dr Fabien DESPAS
- Dr Geneviève DURRIEU
- Dr Pascale OLIVIER
- Dr Agnès SOMMET
- M. Jean-Michel DU PLANTIER
- Mme Françoise MORELL
- Mme Nathalie TROISLOUCHE

### CONSEIL SCIENTIFIQUE

**Régis BORDET**  
Président du Conseil Scientifique

- Laurence DAULHAC-TERRAIL
- Pierre-Olivier GIRODET
- Cyril GOUDET
- Karine LACUT
- Silvy LAPORTE
- Véronique LEBLAIS
- Patrick ROSSIGNOL
- Matthieu ROUSTIT
- Françoise STANKE-LABESQUE
- Céline VERSTUYFT

## PROPOSITIONS DE PARTENARIAT

### PACKAGES

Les packages sponsors ont la priorité sur les autres partenaires. Les emplacements et publicités seront attribués selon l'ordre d'arrivée des bons de réservation.

#### PREMIUM GOLD - 16 000 € H.T.

- **Un symposium-déjeuner de 200 places d'une durée d'une heure**
  - Mercredi 13 juin de 13h00 à 14h00
  - Incluant la mise à disposition de la salle et du matériel audiovisuel, les lunch boxes, la promotion du symposium dans le programme du congrès.
- **Un stand incluant :**
  - Priorité sur le choix de l'emplacement
  - Une table et deux chaises
  - Votre logo dans la rubrique « Partenaires » du site <http://congres-sfpt.fr>
  - Votre logo sur les différents documents de la manifestation incluant le programme final
- **4 badges congressistes**
- **4 badges exposants**
- **3 adhésions à la SFPT pour une durée d'un an**
- **Insertion de blocs-notes et/ou stylos ou autre support de communication (fournis par vos soins, après validation par le comité d'organisation) dans la sacoche congressiste.**
- **Insertion d'un document dans la sacoche congressiste**
- **Insertion d'une page de publicité en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> de couverture du programme définitif**
- **Priorité dans le choix de l'emplacement de la publicité**

#### PREMIUM BRONZE - 4 500 € H.T

- **Un stand incluant :**
  - Une table et deux chaises
  - Votre logo dans la rubrique « Partenaires » du site <http://congres-sfpt.fr>
  - Votre logo sur les différents documents de la manifestation incluant le programme final
- **2 badges congressistes**
- **2 badges exposants**
- **1 adhésion à la SFPT pour une durée d'un an**
- **Insertion d'un document dans la sacoche congressiste**
- **Insertion d'une page de publicité en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> de couverture du programme définitif**
- **2<sup>e</sup> dans la priorité du choix de l'emplacement de la publicité**

## SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **Symposium - 8 000 € H.T.**
- **Un symposium-déjeuner de 200 places d'une durée d'une heure**
  - Mercredi 13 juin de 13h00 à 14h00
  - Incluant la mise à disposition de la salle et du matériel audiovisuel, les lunches boxes, la promotion du symposium dans le programme du congrès.
- **Partenariat exclusif : Application mobile 7 500 € H.T.**

Téléchargeable sur smartphone & tablette, aux couleurs du congrès :

  - Diffusion de votre page de publicité ou de votre logo à chaque ouverture de l'application (3 secondes)
  - 1 notification push par jour pendant le congrès
  - Mise en avant du partenariat dans le programme final, le site internet et sur le congrès
- **Stand 3 000 € H.T.**

**Un stand incluant :**

  - Une table et deux chaises
  - Un badge exposant
  - Votre logo dans la rubrique « Partenaires » du site <http://congres-sfpt.fr>
  - Votre logo sur les différents documents de la manifestation incluant le programme final
- **Insertion programme (quadri)**
  - 4<sup>e</sup> de couverture **2 500 € H.T.**
  - 2<sup>e</sup> de couverture **1 500 € H.T.**
  - 3<sup>e</sup> de couverture **1 500 € H.T.**
  - Page intérieure entière **800 € H.T.**
  - 1/2 page intérieure **500 € H.T.**
- **Clés USB 1000 € H.T.**
  - Clés USB à vos couleurs fournies par vos soins
- **Cordons de badge 800 € H.T.**
  - Cordons à vos couleurs fournis par vos soins
- **Bloc-note 800 € H.T.**
  - Bloc-notes à vos couleurs fournis par vos soins
- **Insertion d'un document dans la sacoche congressiste 700 € H.T.**
  - Document fourni par vos soins
- **Badge exposant supplémentaire 60 € H.T.**
  - Le badge exposant ne donne pas accès aux sessions scientifiques.
- **Don libre à la SFPT**

## BON DE RÉSERVATION

Merci de remplir les informations ci-après :

Société ..... Contact .....

Adresse ..... CP ..... Ville .....

Tel direct ..... Email .....

Adresse de facturation, si différente .....

Merci de préciser votre mode de participation, ainsi que le tarif correspondant :

Mode de participation :

### TARIFS

.....	€ H.T.
.....	€ H.T.
.....	€ H.T.
Total.....	€ H.T.
TVA 20% .....	€
Total.....	€ H.T.

Date : ..... Nom du signataire : .....

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de participation ci-dessous.

Signature du responsable :

Le bon de réservation doit être envoyé signé et accompagné d'un acompte de 50% (par chèque ou virement bancaire), au secrétariat du congrès : Par courrier : EGG / Congrès SFPT - 11 rue de Rouvray 92200 Neuilly sur Seine

Par email à : [sponsors@congres-sfpt.fr](mailto:sponsors@congres-sfpt.fr)

Informations bancaires : <b>Crédit Agricole Ile-de-France / CENTRE D'AFFAIRES PARIS EST</b>	<b>DOMICILIATION</b>			
	Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
	18206	00280	65019730756	30
	<b>IBAN (International Bank Account Number)</b>			
	FR76	1820	6002	8065 0197 3075 630
<b>Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:</b>				
AGRIFRPP882				

Conditions générales :

Le formulaire de réservation tient lieu d'accord contractuel et devient valide dès réception par le Secrétariat du congrès. La société Egg, Secrétariat du Congrès, adressera la facture correspondant aux prestations réservées dans les deux semaines suivant la réception du formulaire. Le règlement du partenariat doit impérativement être réglé avant le début du congrès. Toute annulation doit être signifiée par courrier. Pour les réservations d'emplacement ou de sponsoring dont l'annulation intervient entre le 1er février et le 1er avril 2018, les frais d'annulation s'élèveront à 50% du montant total H.T. de la commande initiale. Pour les réservations d'emplacement ou de sponsoring dont l'annulation intervient après le 1er avril 2018, les frais d'annulation s'élèveront à 100% du montant total H.T. de la commande initiale.